

Quantités pour la facturation

Pour tenir compte des différences dans les quantités pour la facturation, consultez le tableau ci-dessous.
Veuillez noter que cette liste n’est pas exhaustive.



DIN	Nom du médicament	Fourni	Alb.	C.-B.	Man.	N.-B.	T.-N.-L.	N.-É.	Ont.	I.-P.-É.	Qc	Sask.
02269198	ACLASTA, 5 MG/100 ML, VOIE INTRAVEINEUSE	1X100ML, FLACON	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR FLACON	PAR FLACON	PAR FLACON	PAR FLACON
02509474	AJOVY, 225 MG/1,5 ML, AUTO-INJECTEUR	1X1,5 ML, AUTO-INJECTEUR (INJ)	PAR INJ	PAR INJ	PAR INJ	PAR INJ	PAR INJ	PAR INJ	PAR INJ	PAR INJ	PAR INJ	PAR INJ
02497859	AJOVY, 225 MG/1,5 ML, INJECTION	1X1,5 ML, SERINGUE PRÉREMPLIE (SER)	PAR SER	PAR SER	PAR SER	PAR SER	PAR SER	PAR SER	PAR SER	PAR SER	PAR SER	PAR SER
02239505	ALDARA, CRÈME À 5 %	1 PAQUET = POMPE DE 7,5 G = 30 DOSES (250 MG/DOSE)	PAR GRAMME	PAR DOSE	PAR GRAMME	PAR GRAMME	PAR GRAMME	PAR GRAMME	PAR DOSE	PAR GRAMME	PAR GRAMME	PAR PAQUET
02245345	ANDROGEL, GEL À 1 %, SACHET DE 2,5 G	30 SACHETS X 2,5 GR = 75 GRAMMES	PAR GRAMME	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR GRAMME	PAR GRAMME	PAR GRAMME	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR SACHET
02245346	ANDROGEL, GEL À 1 %, SACHET DE 5 G	30 SACHETS X 5 GR = 150 GRAMMES	PAR GRAMME	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR GRAMME	PAR GRAMME	PAR GRAMME	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR SACHET
02249499	ANDROGEL, GEL TOPIQUE À 1 %, POMPE	2 POMPES X 60 DOSES X 1,25 GR = 150 GRAMMES OU 120 DOSES	PAR DOSE	PAR POMPE	PAR POMPE	PAR DOSE	PAR DOSE	PAR DOSE	PAR POMPE	PAR DOSE	PAR DOSE	PAR POMPE
02497220	CABENUVA, 400 MG-900 MG/2 ML, SOLUTION	1 TROUSSE = 2 ML (OU 2 ML X 2 ML = 4 ML)	PAR TROUSSE	PAR 2ML	PAR 2ML	PAR 2ML	PAR 2ML	PAR 2ML	PAR TROUSSE	PAR 2ML	PAR 2ML	PAR 4ML
02497247	CABENUVA, 600 MG-900 MG/3 ML, SOLUTION	1 TROUSSE = 3 ML (OU 3 ML X 3 ML = 6 ML)	PAR TROUSSE	PAR 3ML	PAR 3ML	PAR 3ML	PAR 3ML	PAR 3ML	PAR TROUSSE	PAR 3ML	PAR 3ML	PAR 6ML
02381680	CAMBIA, 50 MG POWDRE/DOSE	1 BOÎTE = 9 SACHETS	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR SACHET
02329840	CAYSTON, 75 MG/FLACON	1 TROUSSE = 84 FLAÇONS X 2 ML 110 GRAMMES DE POWDRE PAR BOUTEILLE	PAR FLACON	PAR TROUSSE	PAR TROUSSE	PAR TROUSSE	PAR TROUSSE	PAR TROUSSE	PAR TROUSSE	PAR TROUSSE	PAR FLACON	PAR FLACON
02242145	CELLCEPT, POWDRE POUR SUSPENSION ORALE	(175 ML après reconstitution)	PAR ML	PAR GRAMME	PAR GRAMME	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR BOUTEILL	PAR ML	PAR ML	PAR ML
02502402	HULIO, 40 MG/STYLO INJECTEUR	1 PAQUET = 2 STYLOS X 0,8 ML	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR PAQUET	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO
02258595	HUMIRA, 40 MG/0,8 ML, SERINGUE PRÉREMPLIE	1 PAQUET = 2 X 0,8 ML, SERINGUE PRÉREMPLIE (SER)	PAR SER	PAR SER	PAR SER	PAR ML	PAR PAQUET	PAR ML	PAR SER	PAR SER	PAR SER	PAR SER
02491575	JINARC, 15 MG/15 MG, COMPRIMÉ	PAQUET DE 7 DOSES QUOTIDIENNES = 14 COMPRIMÉS	PAR COMPRIMÉ	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR COMPRIMÉ	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES
02491583	JINARC, 30 MG/15 MG, COMPRIMÉ	PAQUET DE 7 DOSES QUOTIDIENNES = 14 COMPRIMÉS	PAR COMPRIMÉ	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR COMPRIMÉ	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES
02437503	JINARC, 45 MG/15 MG, COMPRIMÉ	PAQUET DE 7 DOSES QUOTIDIENNES = 14 COMPRIMÉS	PAR COMPRIMÉ	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR COMPRIMÉ	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES
02437511	JINARC, 60 MG/30 MG, COMPRIMÉ	PAQUET DE 7 DOSES QUOTIDIENNES = 14 COMPRIMÉS	PAR COMPRIMÉ	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR COMPRIMÉ	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES
02437538	JINARC, 90 MG/30 MG, COMPRIMÉ	PAQUET DE 7 DOSES QUOTIDIENNES = 14 COMPRIMÉS	PAR COMPRIMÉ	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR COMPRIMÉ	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES
02450291	LENVIMA 4 MG/10 MG/10 MG, GÉLULE	PAQUET DE 30 DOSES QUOTIDIENNES (5X6 COQUES) SUR UNE PLAQUETTE MENSUELLE = 90 GÉLULES	PAR GÉLULE	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR COQUE	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES
02450305	LENVIMA 10 MG/10 MG, GÉLULE	PAQUET DE 30 DOSES QUOTIDIENNES (5X6 COQUES) SUR UNE PLAQUETTE MENSUELLE = 60 GÉLULES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR COQUE	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES
02450313	LENVIMA 10 MG/4 MG, GÉLULE	PAQUET DE 30 DOSES QUOTIDIENNES (5X6 COQUES) SUR UNE PLAQUETTE MENSUELLE = 60 GÉLULES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR COQUE	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES
02484056	LENVIMA, 4 MG, GÉLULE	PAQUET DE 30 DOSES QUOTIDIENNES (5X6 COQUES) SUR UNE PLAQUETTE MENSUELLE = 30 GÉLULES	PAR GÉLULE	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR COQUE	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES
02468220	LENVIMA, 8 MG, GÉLULE	PAQUET DE 30 DOSES QUOTIDIENNES (5X6 COQUES) SUR UNE PLAQUETTE MENSUELLE = 60 GÉLULES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR COQUE	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES
02450321	LENVIMA, 10 MG, GÉLULE	PAQUET DE 30 DOSES QUOTIDIENNES (5X6 COQUES) SUR UNE PLAQUETTE MENSUELLE = 30 GÉLULES	PAR GÉLULE	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR COQUE	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES
02484129	LENVIMA, 12 MG, GÉLULE	PAQUET DE 30 DOSES QUOTIDIENNES (5X6 COQUES) SUR UNE PLAQUETTE MENSUELLE = 90 GÉLULES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR COQUE	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES
02468239	LENVIMA, 18 MG, GÉLULE	PAQUET DE 30 DOSES QUOTIDIENNES (5X6 COQUES) SUR UNE PLAQUETTE MENSUELLE = 90 GÉLULES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES
02467550	MAVIRET, 100 MG/40 MG, COMPRIMÉ	1 BOÎTE = PAQUETS DE 28 DOSES QUOTIDIENNES = 84 COMPRIMÉS	PAR COMPRIMÉ	PAR COMPRIMÉ	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR COMPRIMÉ	PAR COMPRIMÉ	PAR COMPRIMÉ	PAR COMPRIMÉ	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR PAQUET DE DOSES QUOTIDIENNES	PAR COMPRIMÉ
02470748	MVASI, 100 MG/4 ML, FLACON	1X4ML, FLACON	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR FLACON	PAR ML	PAR ML	PAR FLACON
02470756	MVASI, 400 MG/16 ML, FLACON	1X16ML, FLACON	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR FLACON	PAR ML	PAR ML	PAR FLACON
01968017	NEUPOGEN, 300 MCG/ML, FLACON	10X1ML, FLACON	PAR FLACON	PAR ML	PAR ML	PAR FLACON	PAR FLACON	PAR FLACON	PAR FLACON	PAR FLACON	PAR FLACON	PAR FLACON
01968017	NEUPOGEN, 300 MCG/ML, FLACON (480 MCG/1,6 ML)	FLACON DE 10X1,6 ML = 16 ML FACTURER LE NIP APPLICABLE LORSQUE INDIQUÉ	PAR FLACON (UTILISER LE NIP 09853464)	PAR ML	PAR ML	PAR FLACON (UTILISER LE NIP 00999001)	PAR FLACON (UTILISER LE NIP 09853464)	PAR FLACON (UTILISER LE NIP 09853464)	PAR FLACON (UTILISER LE NIP 09853464)	PAR FLACON (UTILISER LE NIP 09853464)	PAR FLACON (UTILISER LE NIP 99001454)	PAR FLACON
02467224	OCREVUS, 30 MG/ML, VOIE INTRAVEINEUSE	1X10 ML, FLACON (300 MG/FLACON)	PAR ML	PAR ML	PAR MG	PAR MG	PAR MG	PAR MG	PAR MG	PAR MG	PAR ML	PAR MG
02451379	ORKAMBI, 125 MG/200 MG, COMPRIMÉ	1 BOUTEILLE = 112 COMPRIMÉS (4 cartons hebdomadaires x 7 plaquettes à coques x 4 comprimés par plaquette = 112 comprimés)	PAR COMPRIMÉ	PAR COMPRIMÉ	PAR COMPRIMÉ	PAR COMPRIMÉ	PAR COMPRIMÉ	PAR COMPRIMÉ	PAR COMPRIMÉ	PAR COMPRIMÉ	PAR COMPRIMÉ	PAR COMPRIMÉ
02471469	OZEMPIC, 1,34 MG/ML, INJECTION	1 STYLO = 3 ML	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR STYLO	PAR ML	PAR STYLO	PAR STYLO
02471477	OZEMPIC, 1,34 MG/ML, STYLO	1 STYLO = 1,5 ML	PAR ML	PAR ML	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO
02355655	RESTASIS, 0,05 %, ÉMULSION OPHTALMIQUE	1 PAQUET = 30 FLAÇONS (30 X 0,4 ML=12 ML) OU 1 PAQUET = 60 FLAÇONS (60 X 0,4 ML=24 ML)	PAR ML	PAR FLACON	PAR FLACON	PAR FLACON	PAR ML	PAR FLACON	PAR FLACON	PAR FLACON	PAR FLACON	PAR FLACON
02266121	SATIVEX SL, VAPORISATEUR	3 X 10 ML, FLAÇONS	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR FLACON	PAR FLACON	PAR FLACON	PAR FLACON	PAR FLACON	PAR ML	PAR FLACON
02437899	SAXENDA, 6 MG/ML, INJECTION	5X3 ML, STYLO MULTIDOSE	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR ML	PAR STYLO	PAR ML
02463792	TARO-TESTOSTÉRONE, GEL À 1 % (2,5 G/SACHET)	30 SACHETS X 2,5 GR = 75 GRAMMES	PAR GRAMME	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR GRAMME	PAR GRAMME	PAR GRAMME	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR SACHET
02463806	TARO-TESTOSTÉRONE, GEL À 1 % (5 G/SACHET)	30 SACHETS X 5 GR = 150 GRAMMES	PAR GRAMME	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR GRAMME	PAR GRAMME	PAR GRAMME	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR SACHET	PAR SACHET
02280248	TESTIM, GEL À 1 %	30 TUBES X 5 GR = 150 GRAMMES	PAR GRAMME	PAR GRAMME	PAR GRAMME	PAR GRAMME	PAR TUBE	PAR GRAMME	PAR TUBE	PAR GRAMME	PAR TUBE	PAR TUBE
02493373	TOUIJEO DOUBLESTAR, 300 UNITÉS/ML	3X3ML, STYLO	PAR ML	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO
02441829	TOUIJEO SOLOSTAR, 300 UNITÉS/ML	3X1,5ML OU 5X1,5ML, STYLO	PAR ML	PAR ML	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO
02351064	VICTOZA, STYLO INJECTEUR MULTIDOSE	2X3ML OU 3X3, STYLO	PAR ML	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO
02474875	XULTOPHY, 100 U/3,6 MG/ML, STYLO INJECTEUR	5X3ML, STYLO PRÉREMPLI	PAR ML	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO	PAR STYLO

Les quantités peuvent changer.

Quantités générales pour la facturation de certains produits :

Type de produit	Quantité à entrer
Insuline	Comprend la plupart des marques d'insuline, mais la quantité peut varier selon le DIN ou la province Ont. et Sask. : quantité par paquet Qc : quantité par cartouche et par ml pour les flacons Toutes les autres provinces quantité par ml
Pompes à insuline	Les quantités ci-dessous s'appliquent à toutes les provinces : Quantité de pompe à perfusion par pompe (utiliser le NIP 28010010) Ensemble combiné de pompe (équipement de perfusion avec canule) quantité par ensemble (utiliser le NIP 28010060) Tubes pour pompe quantité 10 par ensemble (utiliser le NIP 28010030) Piles de pompe quantité par pile (utiliser le NIP 28010020) Seringues et réservoirs pour pompe quantité en nombre de seringues (utiliser le NIP 28010040)
Gouttes ophtalmiques	La plupart des gouttes ophtalmiques sont vendues par mL et les onguents par gramme, mais cela peut varier selon le DIN ou la province (voir les exemples ci-dessous) <i>Combigan</i> : quantité par mL toutes les provinces, sauf Ont. par bouteille (les demandes du PMO utilisent le NIP 09857298) <i>Lumigan RC</i> : quantité par mL toutes les provinces, sauf Ont. par bouteille (les demandes du PMO utilisent le NIP 09857368 pour flacon de 5 mL et le NIP 09857398 pour flacon de 7,5 mL) <i>Pataday et ses génériques</i> : quantité par mL toutes les provinces, sauf Ont. et Sask. par bouteille <i>Patanol</i> : par mL toutes les provinces, sauf Ont. par bouteille <i>Xalacom et Xalatan</i> : quantité par mL toutes les provinces, sauf Ont. et Sask. par bouteille
Liquide synovial	La plupart des marques de liquide synovial sont vendues par trousse ou seringue préremplie, mais cela peut varier selon le NIP ou la province (voir les exemples ci-dessous) <i>Monovisc, injection</i> (1 seringue préremplie=4 mL) : quantité seringue toutes les provinces (utiliser le NIP 96599984, et le NIP 00970848 pour le Qc) <i>Cingal, injection</i> (3 mL) : quantité par trousse toutes les provinces (utiliser le NIP 00991000 ou 92099815 et le NIP 00900005 pour le Qc) <i>Duralane, injection</i> (3 mL) : quantité par trousse toutes les provinces, sauf Alb. et Yn quantité par mL (utiliser le NIP 00990158 et le NIP 00964573 pour le Qc) <i>Synvisc, injection</i> (3X2 mL) : quantité par trousse toutes les provinces, sauf Alb., T.-N.-L., N.-É. et Yn quantité par mL (utiliser le NIP 00962325 et le NIP 11134981 pour le Qc) <i>Synvisc One, injection</i> (1X6 mL) : quantité par trousse toutes les provinces, sauf Alb., T.-N.-L., N.-É. et Yn quantité par mL (utiliser le NIP 00990305 et le NIP 00965014 pour le Qc)

Les quantités peuvent changer et des exceptions peuvent s'appliquer.
Pour toute question relative à la facturation d'un emballage, veuillez joindre le Centre d'appels de TELUS Santé.

